

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
JURA

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	10

Date d'affichage  
01/06/2026

Date de la convocation  
18/05/2026

OBJET de la  
DELIBERATION

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA BARRE  
Séance du 26 MAI 2026

L'an deux mil deux mil vingt six, le vingt six mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Frédéric PAILLARD, Maire

Présents : Claude BAYLE, Sylvie BAYLE, Vincent MARAUX, Rudy MASRABAYE, Frédéric PAILLARD, Lydia PARGUEY, Alice ROBERT, Maryse SICLET, Fabienne TATIN FROUX, Jérémy ZANOTTI.

Absent excusé : Sylvain LHOMME.

Secrétaire : Sylvie BAYLE

AFFOUAGE – TARIF DU STERE

Vu le tarif au stère de 32 € facturé par le bûcheron pour le façonnage du bois destiné à l'affouage et de 10 € pour la livraison,

Considérant que l'affouage est un service proposé aux habitants et permettant d'entretenir la forêt à moindre coût,

Considérant qu'il convient de fixer le tarif de vente aux habitants,

Il est proposé d'augmenter le prix du stère de 1 €,

Après avoir échangé sur ce point, le Conseil Municipal, par 10 voix pour :

- décide de fixer le tarif de l'affouage à 36 € le stère.

- la livraison sera facturée directement par le bûcheron en fonction des demandes.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le/La secrétaire  
Sylvie BAYLE

Le Maire  
Frédéric PAILLARD

  


